



COMpte RENDU DE LA SEANCE PUBLIQUE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 MARS 2019

AM/PB/LAG 1) — Dpt 2019/S/ 866 /DAG
Réf. : CRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 21 mars 2019 à 18h30 sous la présidence de Monsieur le Maire, pour examiner les questions portées à l'ordre du jour.

Le procès verbal de la séance du jeudi 7 février 2019 a été approuvé à l'**UNANIMITE**.

FINANCES COMMUNALES

Vote du taux des trois taxes directes locales - Exercice budgétaire 2019.

L'assemblée communale,

DECIDE de fixer les taux d'imposition aux différentes taxes locales directes ainsi qu'il suit :

Taxe d'habitation : taux inchangé soit 15.48 %

Taxe sur les propriétés foncières bâties : taux inchangé soit 30.11 %

Taxe sur les propriétés foncières non bâties : taux inchangé soit 52.83 %

(Délibération n°01.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE – 3 abstentions : Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE)

FINANCES COMMUNALES

Droits de place, marchés et taxis - Actualisation des tarifs - Exercice budgétaire 2019.

L'assemblée communale,

DECIDE de fixer les droits de place ainsi qu'il suit pour l'année 2019 :

- **Étal de marchands forains pour foires et manifestations exceptionnelles :**

Le mètre linéaire de façade :6,75 euros/jour (tarif inchangé)

- **Manèges, loteries, attractions et autres occupations du domaine public :**

a) 0 à 49 m²23,60 euros/jour (tarif inchangé)

b) 50 à 100 m²32,20 euros/jour (tarif inchangé)

- **Manèges, loteries, attractions et autres occupations du domaine public pour la fête de la Sainte Anne (forfait 3 jours) :**

a) 0 à – 15 m²23,60 euros (tarif inchangé)

b) 15 à 49 m²32,20 euros (tarif inchangé)

c) 50 à 100 m²45,10 euros (tarif inchangé)

- **Véhicules forains d'alimentation, d'exposition :**

a) 0 à – 15 m² : 6,50 euros/jour ou forfait de 20,70 euros à partir de 4 jours pour la semaine (tarifs inchangés)

b) 15 à 49 m² : 23,60 euros/jour ou forfait de 94,40 euros à partir de 4 jours pour la semaine (tarifs inchangés)

c) 50 à 100 m² : 32,20 euros/jour ou forfait de 128,80 euros à partir de 4 jours pour la semaine (tarifs inchangés)

- **Redevance annuelle des taxis :**266,00 euros (tarif inchangé)

- **Emplacements contigus aux établissements bancaires réservés aux transporteurs de fonds :** 1 340 euros par an et par unité

(Délibération n°02.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE – 3 abstentions : Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Angélique ORENGO)

CIMETIERES COMMUNAUX

Actualisation des tarifs des concessions pour l'année 2019.

L'assemblée communale,

APPROUVE les tarifs des concessions proposés par Monsieur le Maire pour l'année 2019, à savoir :

CONCESSION	TERRAIN	BATI	PRIX
QUINZENAIRE TERRE 2 places	376 €	_____	376 €
TRENTENAIRE TERRE 2 places	578 €	_____	578 €
URNES FUNERAIRES - CIMETIERE LES COLLINES	_____	521 €	521 €
COLUMBARIUM 10 ANS - 4 URNES	_____	685 €	685 €
COLUMBARIUM 30 ANS - 4 URNES	_____	1 780 €	1 780 €

CONCESSION	TERRAIN	BATI	PRIX
COLUMBARIUM 50 ANS - 4 URNES	_____	2 876 €	2 876 €
COLUMBARIUM PERPETUEL - 4 URNES	_____	5 067 €	5 067 €
CONCESSION PERPETUELLE - BATIE 2 PLACES	2 029 €	2 677 €	4 706 €
CONCESSION PERPETUELLE - BATIE 6 places	3 004 €	3 989 €	6 993 €
CONCESSION PERPETUELLE - TERRE 4 / 6 PLACES	3 004 €	_____	3 004 €
CONCESSION PERPETUELLE - TERRE 2 PLACES	2 484 €	_____	2 484 €
RENOUVELLEMENT CINQUANTENAIRE	1 900 €	_____	1 900 €

PRECISE que les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal fonction 026 – article 70311.

RAPPELLE que le tiers du prix du terrain des concessions perpétuelles sera reversé au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

(Délibération n°03.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

FINANCES COMMUNALES

Attribution de subventions aux associations – Exercice budgétaire 2019 – 1^{ère} répartition.

L'assemblée communale,

APPROUVE la liste des subventions de fonctionnement attribuées, telle que présentée dans le tableau ci-dessous :

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2019
<i>citoyenneté</i>	Animateurs sociaux urbains sans frontière	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>citoyenneté</i>	Association TUDIWI	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>citoyenneté</i>	Association pour la gestion du foyer socio culturel des Peyrards et des Mayans	Subvention annuelle de fonctionnement	2 400,00
<i>citoyenneté</i>	Association des Commerçants de Notre Dame Limite	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>citoyenneté</i>	Cercle populaire	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>citoyenneté</i>	CIQ des Caillols	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>citoyenneté</i>	CIQ du vallon peyrards	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>citoyenneté</i>	SOS femmes	Politique de la Ville/CLS	4 100,00
<i>coopération décentralisée</i>	Animateurs sociaux urbains sans frontière	Mobilité européenne des jeunes scolaires	1 500,00
<i>coopération décentralisée</i>	Animateurs sociaux urbains sans frontière	Coopération Septèmes-Hermel : formation d'animateurs au Liban	1 000,00
<i>culture</i>	Association les Amis de l'Orgue	Subvention de fonctionnement	300,00
<i>culture</i>	Association culturelles des français d'origine Arménienne	Subvention annuelle de fonctionnement	600,00
<i>culture</i>	Association culturelles des français d'origine Arménienne	Cours d'arménien	450,00
<i>culture</i>	Association Kalliste	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00
<i>culture</i>	Association de Loisirs Educatifs de l'Enfance Septémoise	Animation culturelle au Jardin des Arts	3 000,00
<i>culture</i>	Association OVER LITTÉRATURE	Subvention de fonctionnement	270,00
<i>culture</i>	Centre culturel Louis Aragon	Polar et film noir	1 000,00
<i>culture</i>	Centre culturel Louis Aragon	"Des livres et nous"	7 000,00
<i>culture</i>	Centre culturel Louis Aragon	Expos au Jardin des Arts	4 000,00

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2019
<i>culture</i>	Centre culturel Louis Aragon	Festival over littérature	2 000,00
<i>culture</i>	Centre culturel Louis Aragon	Programmation culturelle	6 000,00
<i>culture</i>	Cercle populaire	Soirée chanson française	380,00
<i>culture</i>	Cercle populaire	Festival des chorales	2 600,00
<i>culture</i>	Cercle populaire	Spectacle théâtral	760,00
<i>culture</i>	Collectif des bibliothécaires COBIAC	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00
<i>culture</i>	Entraide solidarité 13- comité Septèmes	Chorale Maguy Blanda	600,00
<i>culture</i>	Festival transméditerranéen	Subvention de fonctionnement	270,00
<i>culture</i>	Label Italia	Subvention initiatives médiathèque	190,00
<i>culture</i>	Les Amis de la Médiathèque et du Jardin des arts	Subvention annuelle de fonctionnement	500,00
<i>culture</i>	Leis amis de mesclum	Subvention annuelle de fonctionnement	135,00
<i>culture</i>	Leis amis de mesclum	Dictée occitane	380,00
<i>culture</i>	Les balladins de l'Estello	Subvention annuelle de fonctionnement	600,00
<i>culture</i>	Les balladins de l'Estello	Théâtre	1 000,00
<i>culture</i>	Les balladins de l'Estello	Chorale	600,00
<i>culture</i>	Les balladins de l'Estello	Cours de provençal	450,00
<i>culture</i>	MJC Septèmes Centre	Subvention annuelle de fonctionnement	30 500,00
<i>culture</i>	MJC Septèmes Centre	Projet "Jazz sous les pins"	1 000,00
<i>culture</i>	MJC Septèmes vallon des Peyrards	Subvention annuelle de fonctionnement	2 300,00
<i>culture</i>	Nuits Médis	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00
<i>culture</i>	Philatélistes septémois	Subvention annuelle de fonctionnement	100,00
<i>enfance</i>	Association de Loisirs Educatifs de l'Enfance Septémoise	Contrat enfance jeunesse mini séjours	9 000,00
<i>enfance</i>	Association de Loisirs Educatifs de l'Enfance Septémoise	Séjour d'été	8 000,00
<i>enfance</i>	Association de Loisirs Educatifs de l'Enfance Septémoise	Subvention annuelle de fonctionnement	57 000,00
<i>enfance</i>	MJC Septèmes vallon des Peyrards	Subvention arbre de Noël	1 000,00
<i>environnement</i>	Réseau des Jardins Solidaires Méditerranéens	Participation forum Agenda 21	190,00
<i>environnement</i>	Action environnement	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>environnement</i>	Association Etang de Berre	Subvention de fonctionnement	150,00
<i>environnement</i>	Amicale comité feux de forêts Septèmes	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>environnement</i>	Amicale des sapeurs pompiers	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>environnement</i>	Colinéo Assenemce	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00
<i>environnement</i>	Commission de recherche et d'information sur radioactivité	Subvention annuelle de fonctionnement	70,00
<i>environnement</i>	L'Abeille provençale	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2019
<i>environnement</i>	MNLE 13	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00
<i>environnement</i>	SOS Abeilles	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>environnement</i>	Syndicat de chasse	Subvention annuelle de fonctionnement	1 000,00
<i>environnement</i>	Syndicat de chasse	Débroussaillage et aide à l'arrosage	2 000,00
<i>environnement</i>	Syndicat de chasse	Financement achat d'un véhicule	7 500,00
<i>environnement</i>	Transport Ferroviaire et Développement Local à Septèmes	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>festivités</i>	Comité des fêtes	Subvention annuelle de fonctionnement	48 000,00
<i>festivités</i>	Comité des fêtes de la CRS autoroutière Provence	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>jeunesse</i>	Centre social la Gavotte Peyret	Contrat enfance jeunesse accueil de jeunes 12-17 ans	20 000,00
<i>jeunesse</i>	Centre culturel Louis Aragon	Activités jeunesse	1 000,00
<i>jeunesse</i>	Foyer socio éducatif collège Marc Ferrandi	Subvention annuelle de fonctionnement	1 800,00
<i>jeunesse</i>	Foyer socio éducatif collège Marc Ferrandi	Sorties cinéma	210,00
<i>jeunesse</i>	Prévention routière	Subvention annuelle de fonctionnement	400,00
<i>jeunesse</i>	Section de jeunes sapeurs pompiers	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>mémoire et paix</i>	ARAC	Subvention annuelle de fonctionnement	600,00
<i>mémoire et paix</i>	Association des médecins français pour la prévention de la guerre nucléaire	Subvention annuelle de fonctionnement	70,00
<i>mémoire et paix</i>	Mémorial du Camps des Milles	Subvention annuelle de fonctionnement	150,00
<i>mémoire et paix</i>	Comité septémois pour la paix	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>mémoire et paix</i>	FNACA	Subvention annuelle de fonctionnement	600,00
<i>mémoire et paix</i>	Mémoires vivantes	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00
<i>mémoire et paix</i>	Musée national de la résistance	Subvention annuelle de fonctionnement	30,00
<i>mémoire et paix</i>	PROMEMO	Subvention annuelle de fonctionnement	270,00
<i>mémoire et paix</i>	Septèmes mémoire et patrimoine	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>petite enfance</i>	Association de Loisirs Educatifs de l'Enfance Septémoise	accueil de loisir maternel	34 000,00
<i>santé</i>	Aides provence	Subvention annuelle de fonctionnement	70,00
<i>santé</i>	Association culturelles des sourds de Marseille	Subvention annuelle de fonctionnement	30,00
<i>santé</i>	Association des donneurs de sang bénévoles	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>santé</i>	Association des paralysés de France	Subvention annuelle de fonctionnement	150,00

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2019
<i>santé</i>	Association des sclérodermiques de France	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>santé</i>	Association française contre la myopathie	Subvention annuelle de fonctionnement	70,00
<i>santé</i>	Association régionale des greffés du coeur	Subvention annuelle de fonctionnement	70,00
<i>santé</i>	Association Valentin Haüy	Subvention annuelle de fonctionnement	30,00
<i>santé</i>	Comité départemental de la ligue contre le cancer	Subvention annuelle de fonctionnement	30,00
<i>santé</i>	Fédération française de cardiologie	Subvention annuelle de fonctionnement	30,00
<i>santé</i>	L'Espoir 13 don d'organes	Subvention annuelle de fonctionnement	300,00
<i>séniors</i>	Association de loisirs 3ème age Notre Dame Limite	Subvention annuelle de fonctionnement	800,00
<i>séniors</i>	Association de loisirs séniors Oustau René Payan	Subvention annuelle de fonctionnement	800,00
<i>séniors</i>	Association de loisirs de la Haute Bédoule	Subvention annuelle de fonctionnement	800,00
<i>séniors</i>	Association Les Séniors des Peyrards	Subvention foyer séniors	800,00
<i>séniors</i>	Centre social la Gavotte Peyret	Séniors centre social Gavotte Peyret	800,00
<i>séniors</i>	Entraide solidarité 13- comité Septèmes Lou Galoubet	Subvention annuelle de fonctionnement	800,00
<i>séniors</i>	Entraide solidarité 13- comité Septèmes Lou Galoubet	Atelier informatique	600,00
<i>séniors</i>	Section CGT retraités	Subvention annuelle de fonctionnement	800,00
<i>social</i>	Centre communal d'action sociale	Subvention annuelle de fonctionnement	85 473,35
<i>social</i>	Centre social la Gavotte Peyret	Subvention annuelle de fonctionnement - convention cadre	58 771,00
<i>social</i>	Centre social la Gavotte Peyret	fête de quartier	1 000,00
<i>social</i>	Centre social la Gavotte Peyret	Rythmes et saveurs	1 000,00
<i>social</i>	Comité des oeuvres sociales du personnel	Subvention annuelle de fonctionnement	32 929,84
<i>social</i>	Comité des oeuvres sociales du personnel	Chèques vacances	27 075,64
<i>solidarité</i>	APERS	Politique de la Ville/CLS	1 100,00
<i>solidarité</i>	ATD quart monde PACA	Subvention annuelle de fonctionnement	120,00
<i>solidarité</i>	Conseil départemental de l'aide juridique	Politique de la Ville/CLS	1 017,00
<i>solidarité</i>	Secours Catholique	Activité "Donne moi la clé"	800,00
<i>solidarité</i>	Secours populaire français	Subvention annuelle de fonctionnement	1 200,00
<i>sport</i>	Association opportunité réussite scolaire et sportive	Subvention annuelle de fonctionnement	600,00
<i>sport</i>	Association sportive collège Marc Ferrandi	Subvention annuelle de fonctionnement	900,00
<i>sport</i>	Association sportive des Tourelles	Subvention annuelle de fonctionnement	150,00
<i>sport</i>	Cercle bouliste du Grand Pavois	Coupe André Molino	90,00

Secteur	Attributaire	Libellé	BP 2019
<i>sport</i>	Cercle bouliste du Grand Pavois	Subvention annuelle de fonctionnement	100,00
<i>sport</i>	Football Club Septèmes	Subvention équipe première	1 600,00
<i>sport</i>	Football Club Septèmes	Tournois et plateaux	2 280,00
<i>sport</i>	Football Club Septèmes	Subvention annuelle hors tournois et hors équipe première hors école de foot	3 500,00
<i>sport</i>	Football Club Septèmes	Subvention exceptionnelle	1 500,00
<i>sport</i>	Football Club Septèmes	Ecole de sport	1 000,00
<i>sport</i>	La Boule Septémoise	Subvention annuelle de fonctionnement	100,00
<i>sport</i>	Mutuelle sports loisirs culture	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>sport</i>	Sporting club ouvrier Septémois	Subvention annuelle de fonctionnement	9 500,00
<i>sport</i>	Sporting club ouvrier Septémois	Ecole de judo	1 500,00
<i>sport</i>	Sports olympiques Septèmes section football	Ecole de sport	1 000,00
<i>sport</i>	Sports olympiques Septèmes section football	Tournois et plateaux	2 280,00
<i>sport</i>	Sports olympiques Septèmes section football	Subvention annuelle hors tournois et hors équipe première hors école de foot	10 280,00
<i>sport</i>	Sports olympiques Septèmes section football	Equipe première	1 600,00
<i>sport</i>	Sports olympiques Septèmes section football	Accueil équipe étrangère	380,00
<i>sport</i>	Sports olympiques Septèmes section basket	Subvention de fonctionnement	200,00
<i>sport</i>	Tennis club Septémois	Coupe du maire	380,00
<i>sport</i>	Tennis club Septémois	Ecole de tennis	2 000,00
<i>sport</i>	Tennis club Septémois	Subvention annuelle de fonctionnement	6 500,00
<i>sport</i>	Union sportive cycliste septémoise	Subvention annuelle de fonctionnement	200,00
<i>sport</i>	Union sportive cycliste septémoise	Section football	200,00
<i>sport</i>	Union sportive cycliste septémoise	Section cyclisme	200,00
<i>sport</i>	Union sportive cycliste septémoise	Section course à pied	800,00
<i>sport</i>	Union sportive cycliste septémoise	section marche à pied	200,00
<i>sport</i>	Union sportive cycliste septémoise	Ecole d'athlétisme	2 500,00
<i>sport</i>	Union sportive cycliste septémoise	Cross septémois	1 500,00

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions prévues pour les associations concernées.

PRECISE que les crédits correspondant ont été inscrits au budget primitif 2019 en section de fonctionnement – articles 6574 et 657362, chapitre 65.

(Délibération n°04.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE – 2 abstentions : Hocine BEN-SAÏD, Corinne PORSIN-RAIDIN)

FINANCES COMMUNALES

Procédure des Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) – Création d'AP et CP et modification des AP et CP existants.

L'assemblée communale,

APPROUVE les suppressions, modifications et créations d'Autorisations de Programme et Crédits de Paiement telles que présentées par Monsieur le Maire.

PRECISE que les nouveaux crédits de paiement ont été inscrits au budget primitif 2019 en section d'investissement.

(Délibération n°05.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

FINANCES COMMUNALES

Procédure des Autorisations d'Engagements et Crédits de Paiement (AE/CP) – Modification de l'AE existante.

L'assemblée communale,

APPROUVE la modification des Crédits de Paiement de l'Autorisation d'Engagement telle que présentée par Monsieur le Maire, à savoir :

CODE AE	Autorisation d'engagement	Montant de l'AE	Révision BP 2019	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/2018)	CP 2019 ouverts au titre de l'exercice 2019 et reste à financer pour les exercices suivants			
						Reports	BP 2019	BS 2019	2020
AE 2018 01	Atlas de biodiversité communal	53 500		53 500	1 162.44	13 837.56	17 300	15 000	6 200

(Délibération n°06.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

FINANCES COMMUNALES

Approbation du budget primitif. Exercice budgétaire 2019.

L'assemblée communale,

APPROUVE par nature, les propositions de dépenses et de recettes présentées par Monsieur le Maire au titre du budget primitif 2019 qui s'équilibre, en masse budgétaire totale, à la somme de 15 984 190 €.

(Délibération n°07.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE - 3 abstentions : Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Angélique ORENGO)

CONSEIL MUNICIPAL

Honorariat de Monique Panza et Reine Deschamps.

L'assemblée communale,

EMET un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire.

FAIT SIENNE la décision de solliciter Monsieur le Préfet, pour que soit conférée la distinction d'honorariat d'adjointes à Mesdames Monique PANZA et Reine DESCHAMPS.

(Délibération n°08.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

JEUNESSE

Reconduction de l'adhésion de la Ville de Septèmes-les-Vallons à la Mission Locale de Marseille.

L'assemblée communale :

DECIDE de renouveler l'adhésion de la Ville de Septèmes-les-Vallons à la Mission Locale de Marseille.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.

PRECISE que les crédits représentant la participation de la ville sont portés au Budget primitif 2019.

(Délibération n°09.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

POLITIQUE DE LA VILLE

Contrat de Ville 2015-2020. Validation de la programmation d'actions associatives 2019 pour le territoire septémois.

L'assemblée communale :

DECIDE d'approuver la programmation 2019 pour le territoire septémois du Contrat de Ville Marseille Provence Métropole 2015 – 2020 selon une enveloppe financière de 72 000 € sensiblement équivalente à 2018 répartie ainsi qu'il suit :

- L'Etat : 35 000 €
- Le Département : 17 000 €
- La Métropole Aix-Marseille-Provence : 20 000 €

SOLLICITE pour la réalisation des actions concernant la Commune de Septèmes-les-Vallons, les subventions les plus élevées de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de ces décisions.

(Délibération n°10.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau-type des emplois communaux. Année 2019.

L'assemblée communale,

APPROUVE les propositions du tableau type des effectifs.

DECIDE de fixer conformément au tableau annexé à la présente délibération, les effectifs communaux autorisés au nombre de 211.

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin, des personnels non titulaires afin de satisfaire à des besoins ponctuels, saisonniers ou induits par la nécessité de pourvoir aux remplacements de fonctionnaires momentanément indisponibles.

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter en tant que de besoin, des personnels non titulaires en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires.

(Délibération n°11.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

RESSOURCES HUMAINES

Adhésion de la Ville au dispositif des contrats d'apprentissage pour le service informatique.

L'assemblée communale,

DECIDE le recours au contrat d'apprentissage.

DECIDE de conclure, dès la rentrée scolaire 2019-2020, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Informatique	1	BAC+2 informatique	2 ans

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de fonctionnement, au chapitre 012 de nos documents budgétaires.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

(Délibération n°12.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

PATRIMOINE COMMUNAL

Cession d'une partie de la parcelle communale AN 234 à la société ELGEA.

L'assemblée communale,

DECIDE la cession d'une partie de la parcelle AN 234 pour un montant de 10 000 euros, hors frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

DESIGNE le Cabinet EXCEN -Le Parc de l'Oratoire de Bouc CD 60 - 13120 GARDANNE- notaire de la ville, à l'effet d'établir l'acte afférent à cette transaction.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents nécessaires à la concrétisation de cette opération.

PRECISE que le montant de la recette sera versé au budget communal.

(Délibération n°13.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

PATRIMOINE COMMUNAL

Cession à la société GRAND DELTA de parcelles communales sises chemin de la Haute-Bédoule.

L'assemblée communale,

DECIDE la cession de ces parcelles pour un montant de 103 000 euros, hors les frais de notaire et de géomètre, en sus pour l'acquéreur.

DESIGNE l'office notarial EXCEN - Parc de l'Oratoire de Bouc CD 60 - 13120 GARDANNE- notaire de la ville, à l'effet d'établir l'acte afférent à cette transaction.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous documents nécessaires à la concrétisation de cette opération.

PRECISE que le montant de la recette sera versé au budget communal.

(Délibération n°14.03.2019 adoptée à la MAJORITE - 3 contre : Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Angélique ORENGO)

PATRIMOINE COMMUNAL

Bilan de la politique foncière de la Ville. Exercice budgétaire 2018.

L'assemblée communale,

APPROUVE le bilan des opérations immobilières réalisées sur le territoire communal pour l'année 2018 à savoir :

<i>Motivation</i>	<i>Localisation</i>	<i>Références cadastrales</i>	<i>Identité vendeur/acheteur</i>	<i>Date acte</i>	<i>Conditions</i>	<i>Montant</i>
BIEN SANS MAITRE	VALLON DE LA ROUGIERE	AV 13		08/03/2018	ZONE N : TERRAIN + MAISONS CASSEES	- €
BIEN SANS MAITRE	VALLON DES PEYRARDS	AX 52	ABEL SUAREZ	08/03/2018	ZONE N : TERRAIN	- €
BIEN SANS MAITRE	VALLON DE LA ROUGIERE	AY 59	FERRANDINO	08/03/2018	ZONE N : TERRAIN	- €
BIEN SANS MAITRE	NOTRE DAME LIMITE	BA 109-110	BRUN	08/03/2018	ZONE UD1 : HABITATION	- €
BIEN SANS MAITRE	VALLON DES PEYRARDS	AW 14 A 18		08/03/2018	ZONE N : HABITATION	- €
PREEMPTION	IMPASSE PIERRE FICHE	AK 124-125	NICOLAI	30/05/2018	ZONE UC : HABITATION	260 000,00 €
PREEMPTION	19 AVENUE DU 8 MAI 1945 NDL	BB 153	SCI EVALISA	05/09/2018	ZONE UB : 2 COMMERCES + 3 LOGEMENTS	280 000,00 €
PREEMPTION	LES CAILLOLS	AO 76	BOURRELLY	19/09/2018	ZONE UB : 1 COMMERCE + 6 LOGEMENTS	450 000,00 €
PREEMPTION	CHEMIN DES FRAISES	BC 72-93-97	SCI ODV	05/09/2018	ZONE AUH2 : TERRAIN	415 000,00 €
PREEMPTION	183 AVENUE DU 8 MAI 1945 CENTRE	AP 28	GRAULE	20/12/2018	ZONE UB : COMMERCE	42 500,00 €
ACQUISITION	ZA HAUTE BEDOULE	AB 57	SCI LHANDID	20/12/2018	ZONE UE : HOTEL	1 750 000,00 €

PRECISE que ce document sera annexé au compte administratif.

(Délibération n°15.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE – 3 abstentions : Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Angélique ORENGO)

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Adhésion de principe à la future agence d'urbanisme métropolitaine.

L'assemblée communale,

DECIDE d'adhérer à la nouvelle agence d'urbanisme métropolitaine.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

(Délibération n°16.03.2019 adoptée à l'UNANIMITE)

MOTION

Centrale de Gardanne : transition oui, liquidation non.

L'assemblée communale,

SE PRONONCE en faveur d'un moratoire afin de laisser travailler l'ensemble des acteurs concernés sur une alternative ainsi que sur une réelle transition énergétique.

DEMANDE au gouvernement d'entendre et de respecter les élu.e.s qui ont à cœur de défendre l'emploi, la sécurité énergétique et la transition écologique raisonnée de notre région.

(Motion adoptée à l'UNANIMITE)

MOTION

MOTION relative à la situation de l'hôpital Nord à Marseille après avoir reçu la plus haute certification de la Haute Autorité de Santé. Plus que jamais rien ne doit empêcher qu'il reste un lieu de soins, d'enseignement et de recherche d'excellence.

L'assemblée communale,

FAIT SIENNES les propositions de Monsieur le Maire.

DECIDE de contribuer à relancer le combat pour la défense et la promotion de l'hôpital Nord à Marseille, afin qu'il reste un lieu de soins, d'enseignement et de recherche d'excellence.

CONSIDERE que l'obtention par l'hôpital Nord de la note la plus haute de certification de la Haute Autorité de Santé, comme seulement deux autres établissements en France, impose sa reconnaissance comme outil majeur de lutte contre la fracture territoriale dans l'espace marseillais.

(Motion adoptée à l'UNANIMITE)

COMPTES RENDUS

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire a rendu compte des décisions qui ont été prises en application de l'article L.2122-22 de ce même code.

Le compte-rendu de ces décisions est consultable à la Direction de l'Administration Générale de la ville aux heures d'ouverture de la Mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

Destinataires : La Marseillaise, la Provence, Affichage, tous les services.